



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2152

Texte de la question

RENTREE SCOLAIRE 2005

M. le président. La parole est à M. Serge Blisko, pour le groupe socialiste.

M. Serge Blisko. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. Ces jours-ci, se tiennent dans les académies les conseils départementaux de l'éducation nationale, à l'occasion desquels les recteurs présentent les mesures de carte scolaire pour la rentrée du mois de septembre prochain. Des milliers de postes sont supprimés : dans des académies comme Lille, ce sont 1 000 postes qui disparaissent ; dans l'académie de Paris, des dizaines de fermetures de classes sont prévues en primaire.

Cette rentrée marquera également la fin du dispositif d'aide aux élèves en difficulté, créé il y a quelques années par Jack Lang : ces lycées qui accueillaient les élèves " décrocheurs " ont vu leurs crédits diminuer fortement depuis 2002, jusqu'à devenir quasiment inexistantes pour la prochaine rentrée. Alors que le Gouvernement avait promis de placer au coeur de l'action publique les 60 000 élèves qui sortent chaque année du système sans diplôme et sans qualification, vous supprimez insidieusement les crédits aux structures innovantes qui les accueillaient, comme le lycée Jean Lurçat dans le XIIIe arrondissement de Paris.

Vous apportez également des restrictions aux dotations horaires globales dans les collèges. Beaucoup d'options particulièrement intéressantes, notamment dans les collèges qui jouent un véritable rôle d'ouverture à la vie sociale et culturelle dans les quartiers en difficulté, sont supprimées.

Le groupe socialiste a demandé officiellement un collectif budgétaire devant cette situation.

M. Lucien Degauchy. Toujours de l'argent !

M. Jean-Paul Anciaux. Toujours plus de moyens !

M. Serge Blisko. Le Gouvernement a choisi d'ignorer cette demande. Maintenez-vous cette position ? Pensez-vous que l'éducation nationale reste aujourd'hui une priorité du Gouvernement ? Êtes-vous certain que votre politique prépare l'avenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, l'éducation nationale est évidemment une priorité du Gouvernement.

M. Patrick Roy. C'est ce que nous voulons entendre !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est une priorité de la nation et elle le restera parce que c'est le meilleur investissement sur l'avenir.

Pour la rentrée 2005,...

M. Christian Paul. C'est la déroute !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ...sont prévus 1 000 postes d'instituteurs supplémentaires, sans compter les redéploiements et les ajustements qui pourront être opérés sur l'ensemble du pays. Nous aurons donc, avec l'aide de la communauté éducative, une bonne rentrée 2005.

L'académie de Paris verra, pour la troisième année consécutive, un renforcement de l'encadrement dans les classes et dans les écoles. Alors que depuis trois ans le nombre des élèves baisse, nous maintenons pourtant les effectifs.

M. Jacques Floch. Et en Corrèze ?

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les augmentations du nombre d'élèves annoncées par certains doivent être considérées avec prudence. Mais si elles devaient se confirmer, l'académie est prête à les assumer, elle en a les moyens.

M. Maxime Gremetz. Pensez à la Picardie !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le rectorat de Paris vient ainsi de prendre 110 mesures d'ajustement pour tenir compte des évolutions d'effectifs prévisibles et des observations formulées par les élus ou par les parents d'élèves.

Quant à la répartition des effectifs entre arrondissements centraux et arrondissements excentrés, difficiles, les moyens sont au contraire renforcés : quinze classes qui, selon des critères purement mathématiques, auraient dû être fermées seront maintenues ouvertes. C'est vous dire combien nous sommes attentifs aux problèmes scolaires. Et puisque vous parlez du soutien scolaire, c'est l'honneur de la majorité d'avoir voté la réforme qui va enfin apporter un vrai soutien aux élèves en difficulté ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Serge Blisko](#)

Circonscription : Paris (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2152

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 juin 2005